

Commune de Chirac

Compte-rendu du Conseil Municipal

Vendredi 15 janvier 2021

Date de la convocation : 05/01/2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Le quinze janvier deux-mille-vingt-et-un à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Chirac s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Madame Virginie LEBRAUD, Maire de Chirac.

Etaient Présents : MM Thierry BESSE, Cyril BOURGOIN, Romaric DELAGE, Michel FOURNIER, Michel GRANET, Sylvain MANCEAU, Joël SAVIGNAT, MMES Catherine GEMEAU, Mauricette GRANET, Virginie LEBRAUD, Martine MICHEL, Monique PERILLAUD, Bernadette SOULAT

Etaient Absents excusés : Mmes Marie DEVESNE et Sonia PAGNOUX

Madame Marie DEVESNE a donné pouvoir à M. Cyril BOURGOIN

Madame Sonia PAGNOUX a donné pouvoir à Mme Monique PERILLAUD

Mme Martine MICHEL a été désignée secrétaire de séance.

Ordre du Jour :

- Approbation du compte rendu du 20 novembre 2020
- Délibérations
 1. Adhésions : Cetef, Les Croqueurs de Pommes, Association des Maires de France,
 2. Fêtes et cérémonies 2021 (imputations)
 3. Remboursement frais achats de plants de sapin
 4. Appel d'offres Gîte d'étape (Monsieur TABUT)
 5. Inventaire à l'école
 6. Recouvrement de la consommation d'eau du logement de l'ancienne Mairie
 7. Modification adressage, guichet adresse
 8. Aire de Camping-car (Règlement Intérieur)
- Informations Diverses
 9. Travaux Eglise prévus au budget 2021
 10. Chemin de La Mazerolle (tri couche et points à temps)
 11. ADA étude aménagement rue Ernest Quément pour continuer le chemin piétonnier et ralentir la vitesse
 12. SDEG extension éclairage public (Les Rivauds, Rue du Clos du Bois et Rue Ernest Quément)
 13. Bulletin municipal 2021 et application mobile
 14. Pictogrammes du TOTEM (Gîtes- Chambres et Tables d'hôtes)
 15. Mise aux normes de l'électricité de l'Azur
 16. Equipement de sécurité pour la salle des fêtes (alarme, bloc de sortie de secours, protection du tableau électrique général)
 17. Retour du contrôle URSSAF sur l'année 2018
 18. Réponse à la demande de M. et Mme PASQUIER
 19. Les Barussies : demandes en cours

- 20. Le Bourdeau : demande en cours
 - 21. Défibrillateur (demande de la CDC de Charente Limousine)
 - 22. Demande d'aide Financière Moulin d'Assit
- Questions Diverses

1. Délibération n° : 2021/01

Objet : Adhésions

Adhésion de la commune de CHIRAC au Centre d'Etude Technique Environnemental et Forestier (CETEF)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Considérant que le CETEF aide la commune pour la gestion et l'entretien de ses bois tant sur le plan forestier qu'environnemental,

Décide de renouveler son adhésion au CETEF

Adhésion de la commune à « l'association des Maires de France »

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'elle souhaite renouveler l'adhésion de la commune à « l'Association des Maires de France ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Décide de renouveler l'adhésion à l'association des Maires de France. Cette formation propose des formations au Maire et adjoints et son aide juridique.

Adhésion de la commune aux « Croqueurs de Pommes Ouest Limousin »

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'elle souhaite renouveler l'adhésion de la commune à l'association « les Croqueurs de Pommes Ouest Limousin ». Effectivement, cette dernière accompagne la commune dans le suivi des plantations et accepte d'animer une fois par an un atelier de greffage et de taille.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Décide de renouveler l'adhésion aux croqueurs de pommes Ouest limousin. Une séance de greffage pourrait avoir lieu fin février début mars si la situation sanitaire le permet.

2. Délibération n°2021/02

Objet : Réceptions 2021

Madame Le Maire explique à l'assemblée qu'afin de pouvoir mandater les dépenses afférentes aux différentes manifestations de la commune, il est nécessaire de prendre une délibération pour l'affectation des dépenses aux comptes 6232 et 6257.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Décide de l'imputation :

- au compte 6232 « fêtes et cérémonies » décorations de Noël, frais d'annonces, manifestations culturelles.
- au compte 6257 « réceptions » colis de Noël pour les personnes âgées de plus de 70 ans.

3. Délibération n° 2021/03

Objet : Remboursement de frais à Joël Savignat

Madame le Maire informe le conseil municipal que 5 plants de sapin ont été achetés pour remplacer les sapins de Noël coupés. La facture a été réglée par Joël SAVIGNAT à Hyper U pour un montant de 62.30 €.

Pour procéder au remboursement, il est nécessaire de prendre une délibération :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte de rembourser Joël SAVIGNAT qui a dépensé la somme de 62.30 € en achetant 5 sapins pour la commune de Chirac.

4. Délibération n° 2021/04

Objet : Appel d'offres Gîte d'étapes

– Vu la délibération n°2019/66/1.6 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre à l'atelier d'architecture de Manuel TABUT portant sur la rénovation d'une ancienne salle de classe en gîte de groupe.

– Vu la délibération n°2020/65/1.6 attribuant la mission de contrôle technique au groupe Socotec et la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé.

Madame le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre des travaux susmentionnés, et après réception des documents par le maître d'œuvre, il convient de lancer la procédure de marché de travaux à procédure adaptée.

Ce marché est décomposé en 7 lots, ou chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé, de même les offres des candidats pourront concerner un ou plusieurs lots.

Lot 1 : Gros Œuvre

Lot 2 : Menuiseries extérieures

Lot 3 : Menuiseries intérieurs

Lot 4 : Carrelage, faïence

Lot 5 : peintures signalétiques

Lot 6 : Electricité

Lot 7 : Plomberie, sanitaires chauffage, ventilation

Elle précise que la durée prévisionnelle des travaux est de 8 mois.

Madame le Maire demande dans un premier de sélectionner une plateforme de dématérialisation et de fixer les dates de consultation et de démarrage du chantier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise Madame le Maire à lancer le marché sur la plateforme de dématérialisation suivante : AWS sans signature électronique
- Fixe les dates de consultation du 20 janvier au vendredi 26 février 2021
- Fixe un démarrage du chantier le 1^{er} avril 2021
- Accepte de lancer la consultation des entreprises selon la procédure adaptée pour les travaux de rénovation
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal 2021 dans le cadre des restes à réaliser investissement de 2020
- La commission d'appel d'offres se réunira pour l'ouverture des plis.

5. Inventaire à l'école

Madame le Maire fait part aux membres du conseil du début des travaux du gîte. Il est donc nécessaire de vider les locaux. Etant donné la crise sanitaire, un vide école ne peut se dérouler sous la forme habituelle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de faire l'inventaire et une estimation du matériel. Il précise que du mobilier sera conservé pour meubler le gîte.
- La population de Chirac (anciens élèves) pourra venir par groupes de 6, pour choisir des objets répertoriés et estimés.

6. Délibération n° 2021/05

Objet : Recouvrement de la consommation d'eau du logement de l'ancienne Mairie

Madame le Maire informe l'assemblée que l'ancienne mairie ayant un compteur commun avec le logement, un sous-compteur est installé dans le logement loué par Mme Martine BISSERIER.

En fin d'année ou début d'année, selon la date de réception et de règlement en mairie des factures d'eau, un relevé du sous-compteur a lieu, de manière à régulariser la consommation d'eau de la locataire.

Au vu de la facture réglée par la commune pour la consommation d'eau de l'année 2020, le prix est fixé de la façon suivante :

- $(61 \text{ m}^3 \times 1.3936 \text{ € HT}) \times 5.5 \% = 89.67 \text{ €}$
- $89.67 \text{ € TTC} + 43.98 \text{ € abonnement} = \underline{133.65 \text{ €}}$

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son autorisation pour facturer la somme de 133.65€ à la locataire du logement de la Mairie.

7. Délibération n° 2021/06

Objet : Modification adressage, guichet adresse

Madame le Maire fait part aux membres du conseil municipal de la demande de Madame Aurélie RODRIGUEZ concernant la numérotation de sa maison. Elle rappelle qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et la numérotation des habitations. Au vu des derniers numéros, la maison de Mme Rodriguez serait le numéro : 36 rue Ernest Quément.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de lui attribuer le numéro 36 rue Ernest Quément.

8. Délibération n° 2021/08

Objet : Aire de Camping - cars

Madame le Maire avise les membres du Conseil municipal qu'il est nécessaire de revoir le règlement intérieur de l'aire de stationnement des camping-cars

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de fermer l'eau et l'électricité du 15 novembre 2020 au 15 mars 2021 (suite aux abus).

INFORMATIONS

9. Projets prévus au budget 2021 (Travaux Eglise...)

Madame le Maire informe les membres du conseil des projets prévus pour le budget 2021

- Lancement des travaux du Gîte
- Travaux intérieurs église (devis demandés auprès des entreprises Gamaury, Dumasdelage et Lévêque).
- Elagage
- Changement d'un poteau incendie
- Achat de matériel pour les agents techniques
- Travaux chemin de La Mazerolle
- Mise aux normes sécurité de la salle polyvalente
- Mise aux normes gaz et électricité du multiple l'Azur
- Aménagement rue Ernest Quément pour sécuriser l'entrée du bourg
- Extension de l'éclairage public

10. Chemin de La Mazerolle (tri couche et points à temps)

Madame le Maire présente les devis pour le chemin de La Mazerolle et informe le conseil qu'au vu des travaux envisagés par Monsieur TURMAUD, les travaux pourront être réalisés au printemps.

La commission des travaux se réunira le jeudi 21 janvier 16h30 pour étudier les devis et faire un choix.

11. ADA étude aménagement rue Ernest Quément

Fin février l'ADA fera des propositions pour sécuriser la rue Ernest Quément (chemin piétonnier le long de la D59).

12. SDEG extension éclairage public (Les Rivauds, Rue du Clos du Bois et Rue Ernest Quément)

Madame Bernadette Soulat contactera fin janvier le délégué au SDEG responsable de l'éclairage public.

13. Bulletin Municipal 2021 et application mobile

Le bulletin 2021 est en cours de réalisation. Il est nécessaire de prévoir une somme de 1 000 € pour l'application mobile. La commission d'animation se réunira le samedi 23 janvier à 9h30.

14. Pictogrammes du TOTEM (Gîtes- Chambres et Tables d'hôtes)

Devis en cours avec Edigraphic et Signaux Girod

15. Mises aux normes du gaz de l'Azur

L'entreprise Thromas est la seule à avoir répondu pour la remise aux normes du gaz. Les travaux vont être faits prochainement.

16. Equipement de sécurité pour la salle des fêtes (alarme, bloc de sortie de secours, protection du tableau électrique général)

Monsieur Thierry BESSE a accompagné un technicien de la société MP Incendie. Il fait un bilan de la visite de la salle polyvalente et de la mairie. Les travaux seront progressivement réalisés.

17. Retour du contrôle URSSAF sur l'année 2018

Aucune irrégularité à l'examen des documents consultés.

18. Intervention à FLAYAT

Suite au constat de dégradations faites sur une voie communale de Flayat, Mme Le Maire et M. Michel GRANET conseiller délégué aux travaux ont rencontré l'agriculteur responsable. Suite à leur entretien, ce dernier a nettoyé la voie et s'engage à le faire régulièrement.

19. Les Barussies : demandes en cours

Les demandes d'achat et d'utilisation gratuites du Communal des Barussies par deux habitants du village ne peuvent aboutir.

20. Le Bourdeau : demande en cours

Un habitant du village du Bourdeau demande de réaliser une plateforme sur le terrain communal pour garer son camion à côté de la bâche incendie. Etant donné le périmètre de sécurité de celle-ci, la demande est refusée.

21. Défibrillateur (demande de la CDC de Charente Limousine)

Le défibrillateur de la salle polyvalente sera remplacé dans un an. Un défibrillateur sera nécessaire pour le gîte d'étape et un pour la mairie. Le conseil municipal propose d'attendre un an pour faire un achat groupé.

22. Demande d'aide Financière Moulin d'Assit

Le conseil municipal refuse de participer financièrement à la rénovation du Moulin d'Assit (association privée).

23. Questions Diverses

La commune a recensé les personnes de plus de 75 ans susceptibles de se faire vacciner à l'hôpital de Confolens ou à la salle polyvalente de Terres de Haute Charente (65 personnes). Un courrier d'information leur a été envoyé.

La communauté de communes souhaite créer une plateforme de mobilité. Un référent par commune assistera aux réunions et fera le relais. Madame le Maire propose Martine MICHEL, troisième adjoint.

Problème évacuation d'eau chemin de la Salmonie. Les employés communaux interviendront prochainement.

Effondrement de la route des combes. Prendre un arrêté et voir l'ADA pour choisir la nature des buses et les installer.

Fin de la séance 20h45 min.